
Direction générale de l'aviation civile

Décision n° 844 du 6 octobre 2006 fixant la liste nominative des personnels ayant qualité pour donner l'ordre de payer une dépense aux régisseurs du budget annexe contrôle et exploitation aériens du budget général (annule et remplace la décision n° 628 du 10 août 2004)

NOR : *EQUA0612185S*

M. Sanche (Louis-Michel), ingénieur général des ponts et chaussées, ordonnateur secondaire, chef du STAC ;

M. Camus (Jean-Pierre), ingénieur général des ponts et chaussées, ordonnateur secondaire suppléant, adjoint au chef du service technique de l'aviation civile ;

Mme Dallas (Véronique), attachée principale de l'aviation civile, ordonnateur secondaire suppléant permanent, chef du département administratif ;

M. Schiano di Lombo (Guy), agent contractuel, ordonnateur secondaire suppléant permanent, chef de la subdivision comptabilité.

*Le chef du service
technique
de l'aviation civile
ordonnateur secondaire,
L.-M. Sanche*